

Traitement anticoagulants par antivitaminiques K

(Les médicaments les plus prescrits en France sont : Préviscan, Sintrom, Minisintrom. Ils sont pris le soir.)

- › Respecter la dose prescrite, l'horaire de prise (habituellement le soir).
- › Informer tous professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmières, dentistes, anesthésistes, pédicures...) du traitement anticoagulants suivi.
- › Eviter les injections intramusculaires et les infiltrations.
- › Eviter la manipulation d'objets tranchants (risques de plaies, d'hématomes).
- › Prévenir son médecin en cas de saignements (nez, gencives, crachats ou vomissements sanglants, sang dans les selles ou les urines...), de fièvre, d'éruption cutanée, de fatigue inhabituelle, de pâleur, de malaises inexplicables.
- › Ne jamais prendre un autre médicament même en vente libre, sans avis médical (sont en particulier proscrits aspirine à forte dose et autres médicaments anti-inflammatoires).
- › Ne jamais modifier ou arrêter son traitement sans l'accord préalable de son médecin.
- › En cas d'oubli, on peut prendre la dose manquée dans un délai de 8 heures après l'heure habituelle de prise. Passé ce délai, il est préférable de sauter la prise et de prendre la suivante à l'heure habituelle le lendemain. Il faut noter cet oubli dans le carnet de surveillance et prévenir son médecin (ainsi que le biologiste si l'oubli survient quelques jours avant le contrôle au laboratoire).
- › Informer son médecin en cas de découverte ou désir de grossesse (les antivitaminiques K peuvent entraîner des malformations en début de grossesse).

■ Régime alimentaire imposé par le traitement antivitaminique K :

- › L'alimentation doit rester variée et équilibrée. Il n'y a pas de régime particulier à suivre mais il est conseillé de ne pas consommer le même jour plusieurs aliments riches en vitamine K (choux, choux fleur, choux de Bruxelles, brocolis, tomate, épinard, laitue, blette, abats, thé vert). Ces aliments ne sont pas interdits mais à consommer sans excès et répartis sur la semaine.
- › Il ne faut pas modifier brutalement son alimentation, éviter de consommer des compléments vitaminiques ou autres suppléments alimentaires.
 - › Eviter ou limiter les boissons alcoolisées.

Traitement anticoagulants par antivitaminiques K (suite)

■ Surveillance biologique du traitement antivitaminique K :

- Le dosage de l'INR (International Normalized Ratio) est un examen de laboratoire qui évalue l'action de l'AVK sur la coagulabilité sanguine. C'est un examen indispensable, les contrôles doivent être fréquents en début de traitement jusqu'à obtention de l'INR cible stable (la fourchette doit être précisée par le médecin) puis ils sont espacés progressivement pour être réalisés au moins une fois par mois. Le médecin augmentera la dose de l'AVK si l'INR est trop bas (anticoagulation insuffisante), il la diminuera si l'INR est trop élevé (anticoagulation excessive) (le résultat de l'INR pratiqué au laboratoire le matin est communiqué au médecin dans la journée de manière à ce que l'adaptation posologique se fasse dès la prise du soir).
- Toute modification de dose imposera un nouveau contrôle dans les jours suivants.
- Un carnet de suivi est remis à la première prescription par le médecin ou par le pharmacien (rempli régulièrement le carnet est présenté au médecin à chaque consultation).

